

## ANNEXE

# Bureau du Conseil communal

### **RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION ET L'ETAT DE SES ARCHIVES**

En 2003, le Bureau du Conseil communal a pris acte de 6 démissions (contre 9 en 2002). Le nombre de séances de l'organe délibérant se monte à 18 (dont 5 doubles) en 2003 contre 19 (dont 4 doubles) en 2002.

Le nombre de séances plénières s'élève à 8 pour la Commission permanente de gestion et à 16 pour la Commission permanente des finances. De son côté, la Commission permanente des pétitions s'est réunie à 10 reprises. Le Bureau du Conseil (18 séances; 16 en 2002) a enregistré le dépôt de 31 motions (32 en 2002), 6 projets de règlement (aucun en 2002), 53 interpella-

tions (29 ordinaires et 24 urgentes) contre 33 (15 ordinaires et 18 urgentes) un an plus tôt et 15 pétitions (8 en 2002). Quatre questions écrites ont été transmises à la Municipalité en 2003 (4 également en 2002). Le nombre de questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance s'est quant à lui élevé à 99 (89 en 2002). Ce bref tour d'horizon ne serait complet sans signaler que le Bureau du Conseil communal a procédé à la nomination de 81 commissions ad hoc en 2003 (76 en 2002).

Enfin, signalons encore que le Bureau du Conseil communal, poursuivant une tradition désormais bien établie, a pu nouer des contacts intéressants avec d'autres parlements communaux.